

CGT FINANCES PUBLIQUES

SCRUTIN du 29 novembre au 6 décembre 2018

Réserves à annexer au PV de clôture du 6 décembre 2018

- Dès le début de la période de vote, l'importance des flux de connexion associée à la répétition des captchas et du mot de passe ont fortement perturbé le processus de vote.
- Suite à une maintenance informatique, le site internet de vote a été inaccessible le 4 décembre à la mi-journée.
- Les mails de régénération des mots de passe oubliés ou égarés ont souvent mis plusieurs heures à parvenir à leur destinataire.
- Si toutes ces perturbations, constatées et relevées dans une très grande majorité de BVEC, ont semble t-il pu être traitées, elles ont cependant gravement nuit au vote et nous craignons que ces difficultés aient dissuadé, voire empêcher, des agents de voter.
- Des centres des Finances Publiques ont été fermés, totalement ou partiellement, en raison de la mobilisation des Gilets Jaunes. A la date du 3 décembre, la direction générale recensait 47 sites perturbés et le mouvement se poursuivait le 6 décembre, dernier jour du scrutin. La perturbation a particulièrement affecté les "espaces de vote dédiés" mis en place pour les agents ne disposant pas d'un poste de travail informatique (agents contractuels chargés des missions de veilleur de nuit, d'entretien et de restauration). Rappelons que ce dispositif était limité à 2 jours sur les 8 jours de vote, contre l'avis des organisations syndicales.
- Le dispositif d'activation ou de réactivation du compte électeurs en cas d'oubli de mot de passe, de bocage de compte ou de perte de notice papier, pour les électeurs qui ne pouvaient pas de recevoir un message électronique d'activation de leur compte électeur (absents ou agents contractuels exerçant des fonctions de gardiennage, d'entretien et de restauration) n'était pas précisé dans la circulaire DGFIP du 19 octobre 2018 relative à l'organisation des élections professionnelles et au vote électronique. La procédure ne figurait dans aucun écrit de la DGFIP à notre connaissance. *

pour la CGT FINANCES PUBLIQUES le 6 décembre 2018

Bruno MONZIOLS
délégué de liste titulaires



Pascal FUSIL
délégué de liste suppléant

* - Concours coctone B les 3 et 4 décembre